

Tarbes le 28 janvier 2019

**De nouveaux horaires et de nouvelles modalités d'accueil
pour les usagers de la préfecture des Hautes-Pyrénées
à compter du 04 février 2019**

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées communique sur les nouvelles modalités d'accueil et les **nouveaux horaires d'ouverture au public**, entrée des Ursulines, à compter du 4 février 2019.

Les usagers de la préfecture des Hautes-Pyrénées sont informés des **nouvelles modalités d'accueil des usagers exclusivement sur rendez-vous** pour le traitement de dossiers individuels.

L'accueil aux points numériques et le guichet d'orientation et de renseignement demeurent en accueil libre.

Ces modifications visent à améliorer les conditions d'accueil des usagers.

Afin de simplifier les démarches des usagers de nationalité étrangère, toutes les demandes (première demande ou renouvellement de titres) devront ainsi être adressées à l'adresse mail : www.hautes-pyrenees.gouv.fr, menu « démarches administratives », rubrique « usagers de nationalité étrangère-prendre un rendez-vous ». Lorsque le dossier sera complet, un rendez-vous sera proposé à l'utilisateur. Cette procédure permettra de limiter les déplacements en préfecture, supprimer les délais d'attente dans le hall public de la préfecture, réduire les délais de rendez-vous et de délivrance des titres de séjour.

Ces rendez-vous auront lieu dans les conditions suivantes :

Lundi	8h30 – 12h00	Fermé
Mardi	8h30 – 12h00	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h00	Fermé
Jeudi	Fermé	13h45 – 16h00
Vendredi	8h30 – 12h00	Fermé



Contact presse :

Pôle communication interministérielle pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65
site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>